

# LES CRISES ÉCONOMIQUES : ÉTERNEL RETOUR ?

PIERRE MARTIN

*Agrégé d'Histoire, Docteur en Histoire*

« La science sociale a presque horreur de l'événement.  
Non sans raison : le temps court est la plus capricieuse, la plus trompeuse des durées ».  
*Fernand Braudel (1958).*

*Les crises du capitalisme participent de la croissance économique « moderne » qui a commencé avec la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle. La question est de savoir si ces crises proviennent du capitalisme lui-même ou sont consécutives à des chocs externes, si le passé permet d'éclairer le présent. Théorie et histoire économique semblent indiquer que des excès spéculatifs se répètent, même s'il est illusoire de camper un « idéal type » de la crise, tant il est vrai que le capitalisme a les crises de ses structures (Ernest Labrousse). Même sujet à des accès de fièvre, des convulsions, des symptômes graves, le pronostic vital du capitalisme jadis mis en doute par feu Marx et Schumpeter n'a jamais été historiquement engagé.*

« Les symptômes qui précèdent les crises sont les signes d'une grande prospérité ; nous signalerons les entreprises et les spéculations en tous genres ; la hausse des prix de tous les produits, des terres, des maisons ; la demande des ouvriers, la hausse des salaires, la baisse de l'intérêt, la crédulité du public qui, à la vue d'un premier succès, ne met plus rien en doute ; le goût du jeu en présence d'une hausse continue s'empare des imaginations avec le désir de devenir riche en peu de temps, comme dans une loterie. Un luxe croissant entraîne des dépenses excessives, basées non sur les revenus, mais l'estimation nominale d'après les cours cotés. [...] On ne saurait trop s'habituer à l'idée du retour périodique de ces tourmentes commerciales qui, jusqu'ici du moins, paraissent une des conditions du développement de la grande industrie. Les crises se renouvellent avec une telle constance, une telle régularité, qu'il faut bien en prendre son parti et y voir le résultat des écarts de la spéculation, d'une extension inconsidérée de l'industrie et des grandes

entreprises commerciales. Il y a des moments dans la vie des peuples où tout paraît conspirer pour donner un essor sans pareil aux affaires ; toutes les entreprises qui se fondent trouvent les capitaux nécessaires ; on s'arrache les titres, on les achète avec une confiance sans réserve sur l'avenir. L'impulsion donnée au travail est telle que, pendant quelques années, les matières premières suffisent à peine aux manufactures, les importations et les exportations augmentent sans cesse, puis tout à coup les canaux paraissent remplis, il n'y a plus d'écoulement possible, toute circulation cesse et une crise éclate ; toutes les spéculations s'arrêtent ; l'argent, si abondant quelques mois auparavant, diminue ; la réserve disparaît même, les appels de fonds continuent, on ne peut y satisfaire ; les titres flottants viennent sur le marché : de là dépréciation de toutes les valeurs, obligation de se liquider dans les plus mauvaises conditions. Ces écarts, ces excès de la spéculation, sont trop dans la nature humaine pour qu'on puisse les prévenir par aucune mesure ».

Ce tableau clinique, saisissant de modernité, est celui de l'économiste Clément Juglar dans l'introduction de son ouvrage sur les crises publié en 1862 en réponse à la question posée par l'Académie des sciences morales et politiques : « Rechercher les causes et signaler les effets des crises commerciales survenues en Europe et dans l'Amérique du Nord durant le cours du XIX<sup>e</sup> siècle. »

Après Karl Marx en 1848, Juglar pose en 1862 la question du retour périodique des crises, ces retournements brutaux de la conjoncture affectant plus ou moins durement et durablement la croissance économique avec ce que cela suppose d'effets collatéraux en termes de chômage notamment.

Après eux, on n'en finirait pas d'énumérer les crises économiques – Juglar en recense dix de 1800 à 1859 – qui ne cessent de jalonner l'histoire du capitalisme depuis les origines. En quoi l'historien peut-il éclairer le temps présent, tant il est vrai, selon le mot de Marc Bloch, que l'historien pose au passé les questions du présent ? C'est d'ailleurs lorsque le temps présent devient inquiétant, qu'il fait ressurgir du passé des spectres – tel celui de la grande crise de 1929 encore vivace dans la mémoire collective, certes mythifiée –, que l'historien est convoqué.

Trois approches scientifiques sont alors possibles.

La première, la plus délicate, consiste à rassembler le matériau statistique contemporain et à l'analyser en essayant de repérer des inflexions ou des tendances historiques : c'est ce qu'a pu faire de façon exemplaire Jean Bouvier (1979) ou, à sa suite, Jacques Marseille (2001), entrevoyant un « *avenir flou de la longue crise* ».

La deuxième approche possible mêle mesure macroéconomique rigoureuse (Lévy-Leboyer et Bourguignon, 1980) et histoire comparée des crises (Asselain, 1996) : cela permet de répondre à la question « *La crise économique est-elle cyclique ?* » (Marseille, 1993).

Nous choisirons cependant une troisième voie, nous essayant à un récit synthétique et « clinique »

des crises économiques depuis la naissance du capitalisme – même si les crises préexistent au capitalisme. La question de fond qui peut offrir une perspective à cette esquisse est de savoir si les crises relèvent de la nature même du capitalisme ou si le capitalisme est la victime de chocs allochtones.

Deux points seront donc successivement abordés : la récurrence manifeste des crises, la régulation tentant de les éviter.

## Les crises, un risque admis par le capitalisme

Fernand Braudel, dans un article fondateur de 1958, distinguait plusieurs temporalités et faisait sienne la « *longue durée* » qui lui permettait de dégager sinon des vérités du moins ces *trends* qui seuls donnent sens à l'histoire selon lui. Mais, comme le disait Keynes, « *à long terme nous sommes tous morts* » et il y a divergence manifeste entre les mesures patientes de la « *longue durée* », dont Paul Bairoch (1997) ou Angus Maddison (2001) ont été les artisans, et la perception « à chaud » de ce qui apparaît « à froid » comme des progrès en termes de niveaux de vie. « *L'événement est explosif* » ironisait Braudel (1969). Schumpeter<sup>1</sup> ne disait pas autre chose quand il confrontait temps long de l'amélioration du niveau de vie et temps court des crises : « *tout argument pro capitaliste doit être fondé sur des considérations à long terme. À court terme, ses superbénéfices et ses inefficacités se profilent au premier plan. [...] Aux yeux des masses, ce sont les considérations à court terme qui comptent...* ». Allez expliquer aux Français affamés du printemps 1789 que l'alimentation s'est améliorée en quantité et en qualité au long du XVIII<sup>e</sup> siècle...

Ernest Labrousse (1944), en son temps, avait initié la réflexion historique sur ces crises typiques de l'Ancien Régime : structurellement sous productive, l'agriculture était exposée au risque de pénuries faisant s'enflammer le prix du grain. Le scénario de la crise était fixé jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Un choc

exogène souvent météorologique, tels les orages de grêle sur le bassin parisien de l'été 1788, détruit une partie de la récolte sur pied. Au moment de la « soudure », au printemps suivant, le grain – ce bien de première nécessité – manque, les prix s'envolent, la panique gagne, les émeutes ne sont pas rares, la troupe est alors appelée pour rétablir l'ordre. Rien n'y fait jusqu'à ce que la nouvelle récolte rentre dans les granges. La crise frumentaire a des effets collatéraux sur l'industrie car les salaires distribués sont alors faibles, conformément à la loi d'airain énoncée par les économistes classiques, et les dépenses contraintes explosant, les dépenses de consommation (textile par exemple) s'effondrent.

Ce schème reste vrai pour la France jusque vers 1860. Telle est l'une des conclusions de Labrousse (1976 ; rééd. 1993) qui s'interrogeait sur « *les élans et les vicissitudes des croissances* » de la France au XIX<sup>e</sup> siècle : « *La plupart des dates de crises de subsistances concordent ou voisinent avec les crises économiques générales. L'approche de la mauvaise récolte, les mauvaises "apparences" peuvent annoncer les débuts de la crise industrielle des biens de consommation, et notamment du textile.* »

À l'aune de la longue durée, les crises pèsent sur les performances du XIX<sup>e</sup> siècle par leur « *retour périodique* ». L'historien Patrick Verley (1989, rééd. 2003) donne quelque confirmation macroéconomique à la thèse de Juglar pour ce qui est du cas de la France : « *Si les taux de croissance moyens du XIX<sup>e</sup> siècle peuvent paraître modestes, c'est parce que le mouvement de long terme est la somme cumulative des fluctuations de court terme : pour deux années de croissance, le PIB en connaît en moyenne une de recul, soit trente sur les quatre-vingt-une qui séparent 1830 de 1911. Ces reculs semblent s'ordonner avec une certaine régularité, de l'ordre de deux à trois années de régression tous les six à huit ans. On a longtemps admis que les crises de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux années 1860, étaient des crises "intermédiaires" qui conjuguait les caractères des crises d'"Ancien Régime" [...] selon Labrousse, et des crises industrielles postérieures (surproduction ou sous-consommation de produits*

*manufacturés, voire agricoles, se manifestant par la baisse des prix). En fait, les crises de la première moitié du siècle ne semblent pas permettre de tirer un modèle explicatif simple ; deux problèmes se conjuguent qui accentuent leur complexité : l'imbrication entre la conjoncture agricole et la conjoncture industrielle, d'une part, le lien entre les conjonctures sectorielles et la conjoncture générale, d'autre part.* »

Les économistes contemporains de Juglar ne placent pourtant guère la crise au cœur de leurs préoccupations. L'économie classique, alors triomphante, communie dans la loi de Say (1882), penseur libéral lyonnais, pour qui « *des produits s'échangent contre des produits* », l'offre créant sa propre demande. Des crises passagères peuvent apparaître, mais elles ne sont que le fait d'une inadéquation momentanée entre offre et demande : par exemple, abondance de grain au-delà du Massif central, pénurie en deçà, conformément à l'état des transports du temps. Mais tout doit finir par s'ajuster *via* le mécanisme autorégulateur du prix. C'est le statisticien russe Kondratiev qui, dès 1925, suggère que « *l'existence des fluctuations longues cycliques de la conjoncture est très probable* » (Verley, 1981). Il appartiendra à Schumpeter de proposer une fresque historique des cycles et des crises dans *Business Cycles* paru en 1939.

Les crises sont inéluctables et, *in fine*, salvatrices pour la machine capitaliste. Régulièrement, des entrepreneurs innovateurs, véritables héros aventuriers de l'histoire économique, bouleversent l'ordre productif existant. Ils déclenchent un véritable « big bang » en pulvérisant ce qui était devenu une « routine » immanquablement frappée de rendements décroissants du fait de l'épuisement progressif des innovations majeures qui sous-tendent tout l'appareil productif. C'est la « *destruction créatrice* » chère à l'économiste autrichien. Ce serait folie que de vouloir renoncer à l'innovation, mais les désordres qu'apporte une innovation majeure (machine à vapeur, chemin de fer, électricité...) sont patents. La destruction n'est qu'une étape ; les économistes, tel Sauvy (1980 ; 2000), ont depuis théorisé le schéma du déversement montrant que, dans un deuxième

temps, la crise se révèle « créatrice » de nouveaux emplois. Le progrès technique, reflet de l'innovation schumpétérienne, permet des gains de productivité et le glissement des actifs de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services. Pour autant, ceux que Schumpeter appelle « *les éléments vieillis* » du capitalisme craignent pour leurs marchés et leurs emplois et tentent toujours de s'opposer aux innovations dont ils ont clairement perçu l'adversité, et absolument pas l'opportunité... Mais, si la théorie du déversement est manifestement vraie, rien ne dit que les créations d'emploi correspondront aux profils des postes détruits par la nouvelle organisation du travail.

On retrouve trace de ce débat entre économistes et historiens, tels Cahuc ou Marseille, pour qui les crises sont des moments de mutation douloureux mais obligés de l'évolution économique, débouchant sur un jeu à somme positive en termes d'emplois (cf. par exemple Debonneuil et Cahuc, 2004). D'autres, tel Daniel Cohen, estiment que la crise actuelle est unique en ce qu'elle laisse hors de la logique productive quantité de main d'œuvre non qualifiée à laquelle il faudra trouver une fonction. Les crises apparaissent donc comme un épisode aigu et douloureux de l'« évolution économique » (Schumpeter, 1911 ; rééd. 1934 ; rééd. partielle 1987). Si les symptômes persistent, les observateurs, tel Hector Denis<sup>2</sup> il y a un siècle, parlent de dépression : « *le mot dépression exprime une décroissance de vitesse et d'intensité dans le mouvement social de la richesse, c'est comme un retrait lent, graduel de la vie, dont les effets s'aggravent par sa prolongation même, et dont on n'entrevoit pas l'issue [...] La dépression est rigoureusement une crise prolongée, une rupture de l'équilibre économique dont les causes générales persistent.* »

Il y a historiquement deux exemples de dépressions caractérisées : la grande dépression de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – des années 1874 aux années 1894 – et la grande dépression sans cesse étudiée des années 1930. Prenons l'exemple de la dépression plus méconnue de la fin de siècle. Elle correspond à un plateau dans l'histoire longue de la croissance française : après une croissance brillante de trente années<sup>3</sup>, le niveau de

1874 n'est durablement dépassé qu'à partir de 1897. À l'échelle européenne, « *durant ces 21 à 23 années, on est en présence d'une quasi-stagnation du PNB/H, celui-ci n'ayant progressé que de 0,1 % par an* » souligne feu Paul Bairoch (1997, vol. II, p. 244). Les signes « dépressifs » sont manifestes en termes de volumes et aussi de prix : -35 % entre 1870 et 1895 selon les calculs de Lévy-Leboyer (1970). Un îlot de forte croissance au milieu de cet océan étale : les États-Unis dont les taux de croissance de la production industrielle avoisinent les 4 % par an contre à peine plus de 1 % en France<sup>4</sup>. Pourquoi les États-Unis sont-ils à l'écart de ce mouvement baissier ? Capital humain d'un pays fortement attractif qui double sa population de 1870 à 1910, construction et parachèvement du marché intérieur, exportations de céréales...

En 1910, « *le pays le plus riche [au regard du PNB/H], [...] ce sont les États-Unis. De surcroît, les États-Unis étant alors un pays très peuplé (92 millions d'habitants), ils sont aussi, et de loin, la principale puissance économique du monde, représentant à eux seuls près d'un cinquième du potentiel économique mondial* » rappelait Bairoch (1997, vol. II, p. 256). Le formulaire de recensement américain de 1900 évoquait sans ambages le support de croissance du marché intérieur et la « *capacité de consommation plus étendue que celle de n'importe quelle autre nation* » (Kaspi, 1969 ; rééd. 1983).

De fait, pour l'ensemble des pays développés, la triste fin de siècle correspondrait à la mue d'un capitalisme qui change de secteurs moteurs de croissance. Comme l'avait assez bien campé Schumpeter, l'ère de la machine à vapeur, de la sidérurgie, du chemin de fer – trois innovations majeures qui avaient soutenu la croissance du premier cycle Kondratiev depuis 1842 – prenait fin. À compter de 1897, on entrerait selon l'économiste autrichien dans le second cycle Kondratiev épaulé cette fois par les secteurs nouveaux de l'électricité, de la chimie, du moteur à explosion et de l'automobile. Les crises sont donc des moments inéluctables d'une évolution économique « cyclique ».

Rappelons que Schumpeter articule le temps long Kondratiev d'un demi-siècle – avec une phase « A » haussière et une phase « B » baissière d'un quart de siècle environ –, le temps moyen des cycles Juglar d'une dizaine d'années, et le temps court des cycles Kitchin liés aux mouvements de stocks de trois à quatre ans.

La crise ne serait-elle que le changement de contenu, la deuxième révolution industrielle succédant à la première révolution industrielle ? Pour l'historien Patrick Verley (1997, p. 107), la crise est alors d'autant plus profonde qu'il y a un changement synchrone de contenu et contenant : « *Ce passage progressif d'une croissance "smithienne" à une croissance "schumpétérienne" met désormais en place des mécanismes cumulatifs qui poussent à augmenter la production, par développement autonome du progrès technique, par réinvestissement systématique des profits ou par une rationalité de gestion qui, du fait de l'augmentation de la taille des entreprises, incite à un fonctionnement plus régulier et moins soumis à l'exécution des ordres de la clientèle.* »

Ce tableau clinique permet-il d'expliquer certains des symptômes de la maladie de nos économies actuelles ? Plusieurs évolutions des économies des pays développés depuis 1974 sont paradoxales. La stagflation que Bouvier (1979) qualifie d'« *extraordinaire nouveauté* » et de « *symptôme apparemment grave : auparavant, avant la Seconde Guerre mondiale, comme avant la Première, les prix baissaient pendant les crises ; et cette baisse était un élément de rééquilibrage, de régulation, puis de reprise ultérieure. Désormais, depuis les années 1960, et depuis la crise de 1974-1975, même les difficultés économiques lourdes ne mettent pas un frein à l'inflation. Nous sommes dans l'ère de l'inflation sans fin.* » La croissance depuis 1974 est moins « *piteuse* » (Baverez, 1998) que « *glorieuse* »<sup>5</sup> même si elle ne correspond qu'imparfaitement au schéma schumpétérien : à côté des NTIC (Nouvelles Technologies de l'information et de la communication), de vieux secteurs – tels l'automobile, le pétrole ou la chimie – sont des fers de lance de la mondialisation et de la performance économique...

Résumons-nous : les crises sont consubstantielles au capitalisme, « cycliques » – entendons : régulières –, d'autant plus longues qu'elles correspondent à une mutation profonde des ressorts de croissance. Est-ce à dire néanmoins que les crises ont sans cesse été subies comme le risque à payer de la croissance ?

## Les crises, un risque endossé par le capitalisme

Robert Boyer (2004, p. 75) et l'école de la « régulation », d'origine marxiste, proposent une lecture des crises qui correspondrait à une rupture du mode de régulation : « *Fidèle à la tradition marxiste, la théorie de la régulation considère que le profil cyclique de la conjoncture résulte des caractéristiques mêmes des formes institutionnelles que sont la concurrence et le rapport salarial : tendance à la suraccumulation pendant l'expansion, puis retournement et ajustement des déséquilibres ainsi apparus durant la phase de récession, de dépression ou de crise.* »

Autant les « régulationnistes » accordent une place importante aux crises, autant leur approche est complexe et délicate à manipuler. Nous prendrons donc le terme de « régulation », entré dans la langue française en 1842<sup>6</sup>, soit avant les crises importantes du capitalisme, dans son sens commun de « lissage », d'« équilibrage ». La reconstitution honnête du passé permet d'avancer que les acteurs, comme des médecins inquiets de la fièvre, ont essayé d'élaborer des mécanismes de régulation, largement empiriques au XIX<sup>e</sup> siècle. Une régulation *a priori* tout d'abord. Ainsi des codes napoléoniens – Code civil de 1804, Code du commerce de 1807 – qui « *donnèrent des cadres de fonctionnement stables et unifiés* » souligne Verley (1997, p. 311).

La codification de la loi participait des « *masses de granite* » chères à l'Empereur : bref, éloigner tout désordre, en matière de crise économique aussi. Le contrôle drastique des sociétés anonymes, soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'État jusqu'en

1867 qui réclamait une mise de capital très importante, peut s'interpréter comme la marque d'une volonté « prudentielle » avant l'heure, comme une thérapie préventive de la déconfiture des grandes entreprises. L'idée peut, certes, faire sourire un juriste spécialisé en droit du travail d'aujourd'hui, mais on peut aussi parler d'une première intervention de l'État visant à réguler le marché – encore très libre – du travail en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Citons-en quelques jalons : interdiction du travail des enfants en 1841, droit de grève en 1864, liberté syndicale en 1884, loi sur les accidents du travail de 1898, loi sur le repos hebdomadaire dominical de 1906...

Comme dans l'Allemagne de Bismarck qui à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle invente le premier modèle d'État-providence, il s'agit d'éviter les crises sociales et de bâtir un compromis de croissance acceptable de tous à la sortie de la grande dépression où l'État endosse les risques du nouveau paradigme productif : « *Risque, tel est le mot-clé qui amène à fonder un droit nouveau qui assure un "compromis" entre le monde du travail dont les marges de manœuvre sont progressivement dévorées par les progrès de la grande industrie et un monde patronal qui a besoin de "tenir son monde" en main, en lui assurant la sécurité pour mieux le fixer.* » (Marseille, 2001).

Une régulation *a posteriori* également : « *C'est aussi au cours de la dépression des années 1880 et 1890 que le risque lié à la perte involontaire du travail va commencer à être pris en compte, le livre publié par William Beveridge, Unemployment : a Problem of Industry, marquant à cet égard un nouveau tournant dans l'élaboration du compromis social rendu nécessaire par le développement de l'industrie organisée et l'instauration du rapport salarial moderne.* » (Marseille, 2001). Une régulation « immédiate » enfin, décidée sous la pression de l'événement, directement consécutive des crises économiques du moment. On peut citer la création des ateliers nationaux en 1848 afin de réguler le « chômage »<sup>7</sup>, le plan Freycinet en 1879 de construction de voies secondaires de chemin de fer destiné à relancer l'activité, ou la création du service de la répression des fraudes dépendant du ministère

des Finances par Clémenceau pour juguler la crise de surproduction viticole du Languedoc (Côte, 2000) en « *normant* » le vin afin de punir les « *pinardiers* » (Stanziani, 2003). Bouvier et Caron articulent très justement l'histoire du premier XX<sup>e</sup> siècle autour du triptyque « Guerre, crises, guerre (1914-1949) »<sup>8</sup>. Les guerres et la crise de 1929 constituent effectivement un tel choc (exogène ou endogène) que l'État est promu régulateur en dernier ressort et forcé d'intervenir pour rétablir le fonctionnement singulièrement grippé du marché.

L'actuelle crise des *subprimes* appelle au même raisonnement : Qui à part l'État peut « cantonner » le risque et permettre au système financier un nouveau mode de régulation ? (Lorenzi, 2008). Remise en perspective, la (dé)régulation financière instaurée au milieu des années 1990 marque l'échec de l'après-Glass-Steagall Act de Roosevelt de 1933 qui, rappelons-le, séparait les risques des banques d'affaires des banques de dépôts : selon Joseph Stiglitz (2003 ; rééd. 2005), dans un tel système, « *les investisseurs étaient au moins assurés que, si une firme avait des problèmes, elle aurait du mal à emprunter* ». Et de fait, c'est le souvenir de l'impasse de marché des années 1930 qui avait présidé à la régulation macroéconomique du capitalisme des Trente Glorieuses. Salaires élevés assurant stabilité économique et sociale, négociation collective acceptée de tous, investissements et déficits publics contra-cycliques, le compromis fordiste mêlait finalement, de façon sinon harmonieuse du moins efficace, État et marché.

En 1972, Samuelson estimait que les crises cycliques du capitalisme étaient définitivement vaincues, quand Carré, Dubois et Malinvaud soulignaient que l'« *extraordinaire développement [de la France] ne sembl[ait] pas devoir se ralentir sensiblement avant pas mal d'années* »<sup>9</sup>. À l'inverse des années 1930, la crise entamée en 1973 voit « *le retour en force des valeurs libérales dans le monde des années 1980* » (Asselain, 1996, p. 29), celles-la mêmes qui ont encouragé la mondialisation et la fluidité des échanges. « *Le génie financier précède toujours la chute* » prophétisait Galbraith. Ce ne sont pourtant ni les nouvelles

technologies, ni la mondialisation, ni le système financier qui ont amené à la crise actuelle : nous venons là d'énumérer trois puissants leviers de croissance du dernier quart de siècle.

Pour l'économiste Jean-Hervé Lorenzi (2008), « le mot clef est l'excès : dans les cinq dernières années, on a assisté à l'emballement d'un système incontrôlé, [...] période de toutes les folies, marquée par la dérive de la titrisation. » Peut-être que pour éviter ces poussées de fièvre et les risques de convulsions économiques qui s'y sont attachés, l'État-thérapeute devra remettre à plat le protocole de prise en charge des économies dont les symptômes ont dépassé le stade viral pour atteindre le risque épidémique. Peut-être vivons-nous la fin d'un cycle de l'offre et le retour non pas de la dépense publique mais de la défense publique de la croissance.

La leçon d'histoire de Jean Bouvier (1969) sur *Le krach de l'Union générale* paraît, comme dans un manuel de médecine, décrire le tableau clinique de l'évolution commune des crises financières. Citant l'économiste Léon Say (1882), Bouvier montre la logique suicidaire des firmes qui aboutit au krach : « L'impossibilité dans laquelle on s'est trouvés de liquider les opérations de Bourse d'une banque qui spéculait sur ses propres actions n'est qu'un fait particulier. Le fond de l'affaire c'est que depuis deux ans la France avait mis ses épargnes dans des entreprises improductives ou imaginaires, et qu'elle les avait perdues. » Sociétés financières (ou autres) qui rachètent leurs propres actions dans le but de maintenir artificiellement leur cours, spéculation sur les produits titrisés finalement invendables... Et Bouvier de dégager la portée de l'événement, l'inéluctable évolution de la maladie : « Mais au-delà des phénomènes boursiers, monétaires et financiers, derrière eux et après eux, se produisent les véritables "excès" : ceux de l'appareil de production progressivement gagné par la paralysie de la dépression – par une paralysie régressive. Ici apparaissent les déséquilibres fondamentaux. » Le krach n'est donc qu'un pic

de la fièvre spéculative qui révèle des faiblesses latentes de l'organisme économique.

## Conclusion

« Laissez-nous faire, protégez-nous beaucoup » écrivait un manufacturier de coton de Bourges à l'intendant du commerce en 1786<sup>10</sup>. Ce « petit fait vrai », dont les historiens sont friands, est-il si dépassé et contradictoire que cela ? Les crises du capitalisme sont régulières, et d'autant mieux acceptées que le capitalisme sort ragaillardi de chacune des crises malades qu'il a rencontrées : « *Le système fabrique, sous la pression de la société, ses anticorps.* » (Minc, 2004).

La question est de savoir si l'histoire économique permet de repérer des cas de guérison spontanée, si l'historien peut préconiser l'automédication ou l'intervention de l'État-médecin selon des protocoles qui peuvent aller du placebo (« La prospérité est au coin de la rue. ») à l'homéopathie (le crédit d'impôt ciblé sur les ménages américains surendettés), à l'urgence (éviter l'effet domino des faillites en chaîne, maintenir opérationnel le système de crédit), à la prise en charge pasteurienne (cantonner le risque des mauvaises dettes titrisées en les mettant en quarantaine du marché), à la recherche d'une thérapie innovante certainement.

Ce que l'historien peut avancer avec quelque certitude, c'est que le risque de mortalité du capitalisme est quasi nul, les Cassandre tels Marx ou Schumpeter ayant été démentis. Ce qui n'empêche ni l'apparition de symptômes imprévus ni une convalescence à la durée inconnue.

### Notes

1. Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1<sup>re</sup> éd., Londres, G. Allen and Unwin Ltd, 1942, rééd. Payot, Paris, 1951, p. 159, cité par Jacques Marseille, « Nouvelles lectures sur les avènements flous de la longue crise », Vingtième Siècle. Revue d'Histoire, n° 69, 2001.

2. Hector Denis, *économiste belge*, La dépression économique et sociale (1895), cité par Jacques Marseille, « 1873-1929-1993. La crise économique est-elle cyclique ? », *L'Histoire*, n° 172, 1993, rééd. in Jacques Marseille (sd), *Puissance et faiblesses de la crise industrielle. XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, Seuil, Points, 1997, pp. 109-110.

3. « Les "Trente Glorieuses" du XIX<sup>e</sup> siècle » selon Jacques Marseille, « 1873-1929-1993. La crise économique est-elle cyclique ? », *L'Histoire*, n° 172, 1993, rééd. in Jacques Marseille (sd), *Puissance et faiblesses de la crise industrielle. XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, Seuil, Points, 1997, p. 110.

4. Jacques Marseille, « 1873-1929-1993. La crise économique est-elle cyclique ? », *L'Histoire*, n° 172, 1993, rééd. in Jacques Marseille (sd), *Puissance et faiblesses de la crise industrielle. XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, Seuil, Points, 1997, p. 126.

5. Jacques Marseille, « Nos vingt glorieuses », XX<sup>e</sup> siècle. *Revue d'Histoire*, n° 52, octobre-décembre, 1996 ; ou La guerre des deux France. Celle qui avance et celle qui freine, 1<sup>re</sup> éd. 2004, rééd. Perrin, coll. *Tempus*, (1<sup>re</sup> partie « Les nouvelles trente glorieuses »).

6. Selon Le Petit Robert qui propose la définition suivante : « Le fait de maintenir en équilibre ».

7. Robert Salais ou Christian Topalov (in Naissance du chômeur. 1880-1910, Paris, A. Michel, 1994) rappellent que le mot n'entre dans les catégories mentales et statistiques qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui parlait de « morte saison », de « sans ouvrage », même si la réalité économique du chômage est, elle, incontestable.

8. Jean Bouvier et François Caron, « Guerre, crise, guerre 1914-1949 », in Fernand Braudel et Ernest Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France, tome IV, 1-2, 1880-1950*, La croissance industrielle. Le temps des guerres mondiales et de la Grande Crise, PUF, 1980, rééd. *Quadrige*, 1993.

9. J.-J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud, La croissance française, *Le Seuil*, 1972, cité par Jean-Charles Asselain, « Croissance économique et retournements de tendance au XX<sup>e</sup> siècle. Une mise en perspective de la "crise" actuelle », XX<sup>e</sup> siècle. *Revue d'Histoire*, n° 52, octobre-décembre, 1996, p. 19.

10. Cité par Patrick Verley, Jean-Luc Mayaud, « En l'an 2001, le XIX<sup>e</sup> siècle à redécouvrir pour les historiens-économistes ? », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2001.

## Bibliographie

ASSELAIN Jean-Charles, « Croissance économique et retournements de tendance au XX<sup>e</sup> siècle. Une mise en perspective de la "crise" actuelle », XX<sup>e</sup> siècle. *Revue d'Histoire*, n° 52, octobre-décembre, 1996.

BAIROCH Paul, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, trois volumes, Folio Histoire, 1997.

BAVEREZ Nicolas, *Les Trente Piteuses*, 1<sup>re</sup> éd. 1998, rééd. Champs de Flammarion, 1998.

BOUVIER Jean, *Le krach de l'Union générale (1878-1885)*, Paris, PUF, 1960, pp.280 sqq.

BOUVIER Jean, « Sur les origines de la crise économique mondiale », *L'Histoire*, septembre, 1979.

BOYER Robert, *Théorie de la régulation. Tome 1 : Les fondamentaux*, La Découverte, Repères, 2004.

BRAUDEL Fernand, « La longue durée », *Annales ESC*, octobre-décembre 1958, reprint in *Écrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1969, pp. 41-51.

CÔTE Sébastien, « Répression des fraudes. Les raisins de la colère », *Enjeux*, novembre, 2000.

DEBONNEUIL Michèle ; CAHUC Pierre, *Productivité et emploi dans le tertiaire*, rapport du CAE, La Documentation française, 2004.

JUGLAR Clément, *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis*, Paris, 1862, p.1-9.

KASPI André, *Histoire des États-Unis*, éd. A. Colin, U, 1969, rééd. 1983, p.109.

LABROUSSE Ernest, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, PUF, Paris, 1944.

LABROUSSE Ernest, « À livre ouvert sur les élans et les vicissitudes des croissances », *Histoire économique et sociale de la France*, tome III, 1789-1880, 1<sup>re</sup> éd. 1976, rééd. PUF, *Quadrige*, 1993, pp. 1002 sqq.

LÉVY-LEBOYER Maurice, « L'héritage de Simiand », *Revue historique*, n° 493, 1970.

## LES CRISES ÉCONOMIQUES : ÉTERNEL RETOUR ?

- LÉVY-LEBOYER Maurice ; BOURGUIGNON François, *L'économie française au XIX<sup>e</sup> siècle. Analyse macro-économique*, Economica, 1980.
- LORENZI Jean-Hervé, « Est-il encore temps d'éviter la dépression mondiale ? », *Le Monde*, 21 mars, 2008.
- MADDISON Angus, *L'économie mondiale. Une perspective millénaire*, OCDE, 2001.
- MARSEILLE Jacques, « 1873-1929-1993. La crise économique est-elle cyclique ? », *L'Histoire*, n° 172, 1993.
- MARSEILLE Jacques, « Nouvelles lectures sur les avènements flous de la longue crise », *XX<sup>e</sup> Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001.
- MINC Alain, *Les prophètes du bonheur. Une histoire personnelle de la pensée économique*, Grasset, 2004, p.158.
- SAUVY Alfred, *La machine et le chômage*, Dunod, 1980, reprint in *La vieillesse des nations*, Gallimard, Tel, 2000.
- SAY Léon, *Journal des économistes*, 15 novembre, 1882.
- SCHUMPETER, *La théorie de l'évolution économique*, 1<sup>re</sup> éd. 1911, rééd. Dalloz 1934, et rééd. partielle dans la *Revue française d'économie*, volume 2, n° 4, 1987.
- STANZIANI Alessandro, « Action économique et contentieux judiciaires. Le cas du plâtrage du vin en France. 1851-1905 », *Genèses*, n° 50, mars, 2003.
- STIGLITZ Joseph, *Quand le capitalisme perd la tête*, Fayard, 2003, rééd. Poche, 2005, p. 288.
- VERLEY Patrick, « Quelques extraits d'articles de Kondratiev », *Recherches et travaux. Bulletin n° 10. Institut d'histoire économique et sociale*, Paris I, novembre, 1981.
- VERLEY Patrick, *L'échelle du Monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Gallimard, NRF, Essais, 1997.
- VERLEY Patrick, *La Révolution industrielle*, Folio Histoire, 1997, p. 311.
- VERLEY Patrick, *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine. Tome 2 : l'industrialisation (1830-1914)*, La Découverte, Repères, 1<sup>re</sup> éd. 1989, rééd 2003, pp.10-11.

